



LE

JOURNAL D'AGRICULTURE

ET

D'HORTICULTURE

VOL. 4. No. 22

22 MAI 1901

- - LE - -

Journal d'Agriculture et d'Horticulture

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE est l'organe officiel du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Il paraît deux fois par mois, le 8 et le 22 de chaque mois, et s'occupe spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, à l'élevage des animaux, à l'horticulture, etc. Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce Journal devront être adressées "au Directeur du "Journal d'Agriculture et d'Horticulture, Québec. Pour conditions d'annonces, etc., s'adresser à

LA CIE DE PUB "LA PATRIE"

77, 79 & 81 Rue St-Jacques, Montreal.

Abonnement: \$1.00 par année, payable d'avance.

Agriculture Générale

CONCOURS DE MERITE AGRICOLE
POUR 1901

Avis officiel

TABLE DES MATIERES

AGRICULTURE GÉNÉRALE

Avis officiels.....	505
Petits conseils—Maïs de semence—Vers de terre—Dindons—Ferrure du cheval—Semis de céréales—Plombage—Trèfle—Labours profonds—Luzerne....	506
Choses et autres—Fourrages verts—Chaulage—Insectes et mauvaises herbes, etc.....	508
Concours du Mérite agricole (1900)—Extrait du rapport des juges (suite et fin).....	509
Le poisson et le varech employés comme engrais....	513
Echos de la réunion des inspecteurs des syndicats à Montréal.....	514
La culture des fèves.....	515
Petites notes.....	517
Questions d'actualité—Le domaine public.....	518

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le mauvais lait au printemps.....	519
Le marché au beurre en Angl-terre.....	521
Candidats-inspecteurs aux examens de 1902.....	521
Souscripteurs à la Société d'I. L.....	522

ANIMAUX DE LA FERME

Animaux reproducteurs de race pure à vendre.....	522
La vache canadienne à l'exposition de Buffalo.....	523
L'élevage des veaux.....	523

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE

Le potager—Travaux de mai.....	523
Culture de la vigne.....	525
Jardin potager.....	526

SOCIÉTÉS ET CERCLES

Cercle agricole de Ham Nord, Co de Wolfe.....	528
---	-----

Le concours de Mérite Agricole aura lieu, cette année (1901), dans la deuxième région de la province comprenant les comtés suivants :

Bagot, Beauharnois, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Drummond, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Missisquoi, Napierville, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Verchères, Yamaska.

Les cultivateurs qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser leur entrée au département de l'Agriculture "le ou avant le 1er juin," sur des blancs d'inscription qui leur seront remis, sur demande, par ce département.

Nulle demande d'entrée transmise après le temps requis ne sera acceptée par le département.

Les lauréats qui ont obtenu la médaille d'argent et le diplôme de Très Grand Mérite en 1896, ne doivent pas oublier qu'ils ont droit, cette année, de concourir de nouveau pour faire décider auquel doivent être décernés la médaille d'or et le diplôme de Très Grand Mérite Exceptionel. Ceux qui, à la même époque, n'ont obtenu que le nombre de points suffisant pour avoir droit

à la médaille de bronze avec diplôme de Grand Mérite ou au diplôme de Mérite, peuvent également prendre part au concours cette année.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET CERCLES AGRICOLES

Avis

Documents et Rapports.—MM. les secrétaires sont priés de transmettre au plus tôt au Département de l'Agriculture, à Québec, tous les documents exigés par la loi et les règlements qui régissent les associations agricoles.

Liste des abonnés au Journal d'Agriculture.—Pour éviter toute interruption dans le service régulier du Journal d'Agriculture aux abonnés, membres d'associations agricoles, MM. les secrétaires sont priés d'envoyer le plus tôt possible au Département de l'Agriculture, à Québec, les listes (écrites avec soin) des abonnés, dressées suivant l'ordre alphabétique, groupées d'après les adresses postales, et indiquant l'édition française ou anglaise du Journal que les abonnés veulent recevoir.

Concours de vaches laitières.—D'après le règlement officiel qui régit ces concours, un concurrent ne peut recevoir qu'un seul prix quel que soit le nombre de vaches lui appartenant qui soient inscrites au concours. Ce point important ne doit pas être perdu de vue.

PETITS CONSEILS

Mais de semence.— Les plus beaux épis ayant été mis de côté lors de la dernière récolte et conservés en tas dans le grenier, on égrenera au moment de l'ensemencement ces épis, "à la main," en choisissant les grains du milieu qui sont toujours les meilleurs et les plus réguliers de forme. Parmi ceux-ci on fera encore une sélection et l'on prendra pour semer, seulement les plus lourds à égalité de volume. Pour les reconnaître, faire fondre dans cinq gallons

d'eau quinze livres de sel de cuisine, et jeter dans la solution les grains à trier : tous les légers, les mauvais, ceux atteints de la teigne surnageront et on les expulsera ; les autres, les lourds, les "denses" tomberont au fond de la cuve ; on les lavera à l'eau pure et on les fera sécher, c'est avec eux qu'on ensemencera. Si chaque année, on répète le même triage, on arrivera sans aucun doute à obtenir des récoltes de plus en plus belles.

Les vers de terre.— Pendant longtemps, on a cru que les débris organiques, feuilles, tiges herbacées, brindilles, qui forment la "couverture" de la forêt et que l'on trouve à la surface de nos champs, se transformaient en humus uniquement sous l'action des microbes, par combustion lente. Il est démontré aujourd'hui que les vers de terre ou lombrics mangent une grande quantité de ces débris végétaux et les transforment rapidement en matières immédiatement assimilables par les plantes cultivées. A ce titre, les lombrics jouent un rôle utile en agriculture. De plus, par les nombreuses et profondes galeries qu'ils creusent, ils ameublissent le sol et augmentent sa perméabilité. Ne considérons donc plus les vers de terre comme des ennemis du cultivateur, mais au contraire, comme des auxiliaires et ne les détruisons pas.

Élevage des dindons.— Dans beaucoup de fermes, les dindons constituent un des éléments de la basse-cour et ils sont susceptibles de procurer un bénéfice très appréciable, il importe donc de soigner leur élevage. Prendre un mâle de deux ans et ne pas lui donner plus de dix à douze femelles. Durant la ponte, surveiller les oiseaux pour éviter que les dindes n'aillent déposer leurs œufs dans des cachettes où il serait difficile de les trouver. Quand les femelles veulent couver, retirer le mâle qui les gênerait alors, préparer les nids et mettre dans chacun d'eux 15 à 18 œufs. On levera les couveuses 1 à 2 fois par jour pour que les œufs aient bien le temps de s'aérer et que les dindes prennent leurs repas et se poudrent.

L'incubation dure vingt-huit jours. Dès le lendemain de l'éclosion, il faut commencer à nourrir les dindonneaux ; on peut leur donner une pâtée de pain rassis avec des œufs durs ou avec du lait caillé, et afin de varier, un autre repas sera composé de farine d'orge délayée dans du lait caillé. Il est bon de mélanger toujours à la nourriture de la verdure hachée dont les jeunes sujets sont très friands, laitue, chicorée sauvage, pissenlits, etc. Au bout de quelques jours, l'alimentation deviendra plus substantielle encore et on ajoutera à la ration de la poudre de viande, du petit blé, du sarrasin écrasé, etc. Une précaution essentielle est de ne pas laisser sortir les jeunes dindonneaux si le temps est mauvais, car l'humidité leur est funeste. Quand le sol est sec, ils pourront suivre leur mère autour des bâtiments ; elle leur apprendra à gratter et à trouver des vers, des larves, des insectes qui seront pour eux un régal et en même temps une nourriture profitable entre toutes.

Ferrure du cheval.—Les chevaux employés surtout à labourer des sols nettoyés ou à tirer sur des chemins de terre usent peu leurs fers et par économie, beaucoup de cultivateurs attendent l'usure complète pour conduire les animaux à la forge. C'est un mauvais calcul : avec des pieds trop longs, le cheval est maladroit dans sa marche et fatigue beaucoup. Quand même les fers ne seraient pas à remplacer, on doit les faire relever tous les mois et ramener la corne à sa longueur normale.

Semis des céréales.— Il faut semer plus "dru" dans une terre pauvre ou qui renferme beaucoup de mauvaises herbes que dans les sols riches et propres ; on doit aussi augmenter la quantité de graines à épandre, si le semis se fait dans de mauvaises conditions atmosphériques ou si la terre est trop sèche ou trop humide, car une certaine quantité de grains peuvent ne pas lever.

Toutefois, en tenant compte de ces conditions opposées, il importe de s'appliquer

à n'employer que la quantité de semence nécessaire et suffisante, car en semant trop dru il y a dépense inutile de grain et les plantes étant trop rapprochées, la circulation de l'air et de la chaleur se fait mal entre les tiges et les feuilles et la végétation en souffre ; et par un semis trop clair, il y a perte dans le rendement et les végétaux nuisibles peuvent croître à l'aise sur l'espace inutilisé.

Plombage. Quand la semence est recouverte, le roulage de la surface ou plombage colle la terre autour des graines, maintient l'humidité et favorise la germination. Le cultivateur ne devrait jamais omettre cette opération complémentaire de l'ensemencement. On doit plomber surtout les sols légers et poreux qui sont le plus exposés à la sécheresse.

Semons du trèfle.— Le trèfle doit être semé sur une céréale qui le protégera pendant les six premiers mois de végétation et gardera à la terre la fraîcheur dont il a besoin. Aussitôt que la semence de céréale aura été recouverte, on épandra la graine de trèfle à la volée et on enterrera par un simple roulage. Si l'on veut cultiver le trèfle rouge "seul" et que le terrain soit argileux ou argilo-calcaire et bien préparé, la quantité de semence à employer sera de 10 à 12 livres ; sur une terre maigre, on forcera la dose de semence, 15 à 18 livres à l'arpent. Dans les sols sableux, il y a avantage à semer un mélange de trèfle rouge et de trèfle blanc ; ce dernier, par ses tiges rampantes, conserve à la terre une fraîcheur dont le trèfle rouge profitera. Quand le terrain est très compact, humide et froid, on cultivera de préférence le trèfle de Suède ou Alsike qui est en même temps très productif et très résistant ; mais avec cette variété, on ne devra épandre que 5 à 6 livres à l'arpent.

Race et alimentation des vaches laitières.—Avec une nourriture maigre, aqueuse et parcimonieusement distribuée, les vaches, quelles qu'elles soient, ne fourniront qu'une

petite quantité de lait pauvre ; au contraire une alimentation riche et copieuse produira un lait plus abondant et plus gras. La composition de la ration exerce donc une grande influence sur la lactation. Toutefois, ce n'est point l'unique facteur dont il faille se préoccuper pour obtenir du troupeau le maximum de lait riche en beurre et nous ne devons jamais perdre de vue que la race joue un très grand rôle dans le rendement et la proportion de gras. **Conclusion :** ayons des bêtes de race et nourrissons les bien ; nous serons alors dans les meilleures conditions pour faire de l'industrie laitière avec bénéfice.

Labours profonds.— Ne reculons pas devant un petit surcroît de fatigue et labourons " profond " chaque fois que nous le pourrons. Nous faciliterons ainsi la filtration des eaux pluviales, tout en ménageant pour plus longtemps de l'humidité dans la couche arable si les temps de sécheresse surviennent. De plus, les racines développeront à l'aise leurs ramifications, et la terre ameublie sur une plus grande épaisseur sera susceptible de supporter une dose plus forte d'engrais, c'est-à-dire une plus grosse réserve d'aliments pour les récoltes à venir.

Des écuries.— Pendant l'été, les déjections solides et liquides des chevaux en stabulation fermentent vite et dégagent du jour au lendemain des émanations putrides malsaines ; c'est donc la saison où il faut surtout se préoccuper d'assurer la parfaite salubrité des écuries. Le cheval est, sous le rapport de l'hygiène, un animal délicat et il importe, si l'on veut le maintenir en santé et en appétit, que son logement soit propre, aéré et parfaitement ventilé, tout en lui évitant les courants d'air. Dans une écurie bien tenue, il ne doit pas y avoir de mauvaise odeur. On étendra tous les jours sous les animaux une bonne litière de paille fraîche ; et l'on devra en outre badigeonner au moins une fois par an à la chaux les murs et plafonds, et laver de temps en temps les crèches, séparations, etc., avec de

l'eau chaude dans laquelle on aura fait dissoudre un peu de cristaux de soude.

Luzerne.— Au risque d'ennuyer nos lecteurs, nous insistons de nouveau pour que les cultivateurs qui n'ont pas encore semé de luzerne fasse au moins un petit essai cette année. Dans une terre qui lui est favorable, c'est-à-dire de consistance moyenne et ayant de la profondeur, la luzerne atteint un pied et demi et fournit au bétail un excellent fourrage aussi bien en vert qu'à l'état sec. Une luzernière dure en moyenne une huitaine d'années et à partir de la deuxième année, elle peut donner quatre à cinq récoltes formant un total de 6,000 à 7,000 livres de fourrage sec à l'arpent. On sème la luzerne comme le trèfle, sur une céréale, à raison de quinze livres à l'arpent.

G. B.

CHOSSES ET AUTRES

Les fourrages verts.— Semez de manière à avoir des fourrages verts dans le cours de l'été : un mélange de pois et d'avoine pour le commencement de l'été et ensuite du blé d'Inde. Semez à des intervalles de deux semaines afin d'avoir toujours du fourrage succulent, pas trop mûr. Le sol devra avoir reçu une bonne fumure l'année précédente.

Le blé d'Inde dit " Stowell's evergreen " est une excellente variété à cultiver ; on peut en semer environ 12 pintes par acre.

Pour les pois et l'avoine, on doit semer deux minots d'avoine et un minot de pois par arpent.

La luzerne, là où elle réussit, fait un excellent fourrage vert ; on doit la couper avant qu'elle fleurisse.

Il est préférable de semer les pois quatre à cinq jours avant l'avoine. Ce mélange devrait fournir du fourrage pour le mois de juillet et une partie du mois d'août.

Effet du chaulage.— A la station agronomique du Rhode Island, on a fait des expériences avec la chaux sur un certain nom-

bre de parcelles en prairie. Une partie fut chaulée en 1893, à raison de 2 1-2 tonnes de chaux délitée à l'air par acre. En 1897, la partie chaulée a donné 74 pour cent de plus que la partie non chaulée, et, en 1898, 156 pour cent de plus. On a trouvé du trèfle sur chaque parcelle chaulée, mais il faisait défaut complètement sur les parties non chaulées.

Les insectes nuisibles et les mauvaises herbes — Il est des cultivateurs qui se croient trop honnêtes gens et qui se sentiraient bien déshonorés d'être accusés d'avoir volé 25 sous à leur voisin.

Cependant ces mêmes gens sont peu scrupuleux d'être négligents au point d'empêcher leurs alentours de mauvaises herbes ; ils ne prennent aucun moyen de les détruire.

Ou encore, ils ne nettoient point leur verger, ni à l'automne, ni au printemps, ne grattent point leurs arbres, etc., de sorte que les insectes s'y trouvent en permanence, comme chez eux, sans être troublés dans leur multiplication par mille fois des milliers.

Je plains l'homme d'ordre qui a un voisinage de ce genre. Que peut-il faire ? souffrir en silence, c'est se rendre complice de son voisin de gauche et nuire à son voisin de droite..... et voilà comme la contagion se répand !

A-t-on jamais songé à réparer le dommage causé aux autres par ces négligences à détruire, "autant que possible," les insectes, les mauvaises herbes, à entretenir sa part des cours d'eau, des clôtures, etc.

Messieurs les conseillers municipaux croient-ils que leur devoir est bien rempli quand ils laissent les routes et la voirie à la merci de ces mille et une petites fleurs aussi cruelles pour le laboureur que gentilles pour le poète ?—O. E. Dalair.

Le cheval normand dans le comté de Terrebonne.—On nous écrit de Terrebonne : "C'est avec plaisir que je vois l'encouragement que vous donnez à l'élevage de

chevaux de races pures, entre autres de la race Normande.

Nous avons dans notre comté un cheval Normand, enregistré dans le livre généalogique de la race chevaline, sous le nom de marquis de Puisaye, No 1522, importé directement de la Normandie. Ce cheval appartient à P. V. Gadbois, M.V., de la ville de Terrebonne. Nous avons eu l'avantage de voir un grand nombre de ses poulains de l'année 1900, qui donnent entière satisfaction. Cet élégant étalon recommandable sous tous rapports sera tenu pour la saison 1901 chez le propriétaire.

Un abonné.

Société française des boucheries agricoles.—Un groupe d'agriculteurs a fondé récemment une Société anonyme par actions, dite : Société française des boucheries agricoles, dont le siège est à Paris, 3 cité Trévis.

Elle a ouvert trois boucheries à Reims, une au centre de la ville et les autres dans les faubourgs ; on débite par jour 2 bœufs, 5 veaux et de 8 à 10 moutons. Jusqu'à présent les animaux proviennent des éleveurs actionnaires auxquels les statuts réservent, d'ailleurs, 70 pour cent des bénéfices, savoir, 30 pour cent aux actions, et 40 pour cent aux fournisseurs actionnaires.

CONCOURS DE MERITE AGRICOLE

Extrait du rapport des juges

(Suite et fin)

Ferme de M. I. O. Levac, Pontchâteau, paroisse de St Clet, comté de Soulanges

M. Levac possède 150 arpents dont 130 en culture, de bonne terre forte—argilo-sablo-ferrugineuse, — plate, assez friable, d'un caractère plus alluvial et moins argileux dans le bas, mais à sous-sol compact poussant le foin et les grains. Aussi, M. Levac, récolte-t-il beaucoup de ces deux produits. Le système et les détails de culture sont bons, mais n'offrent rien d'abso-

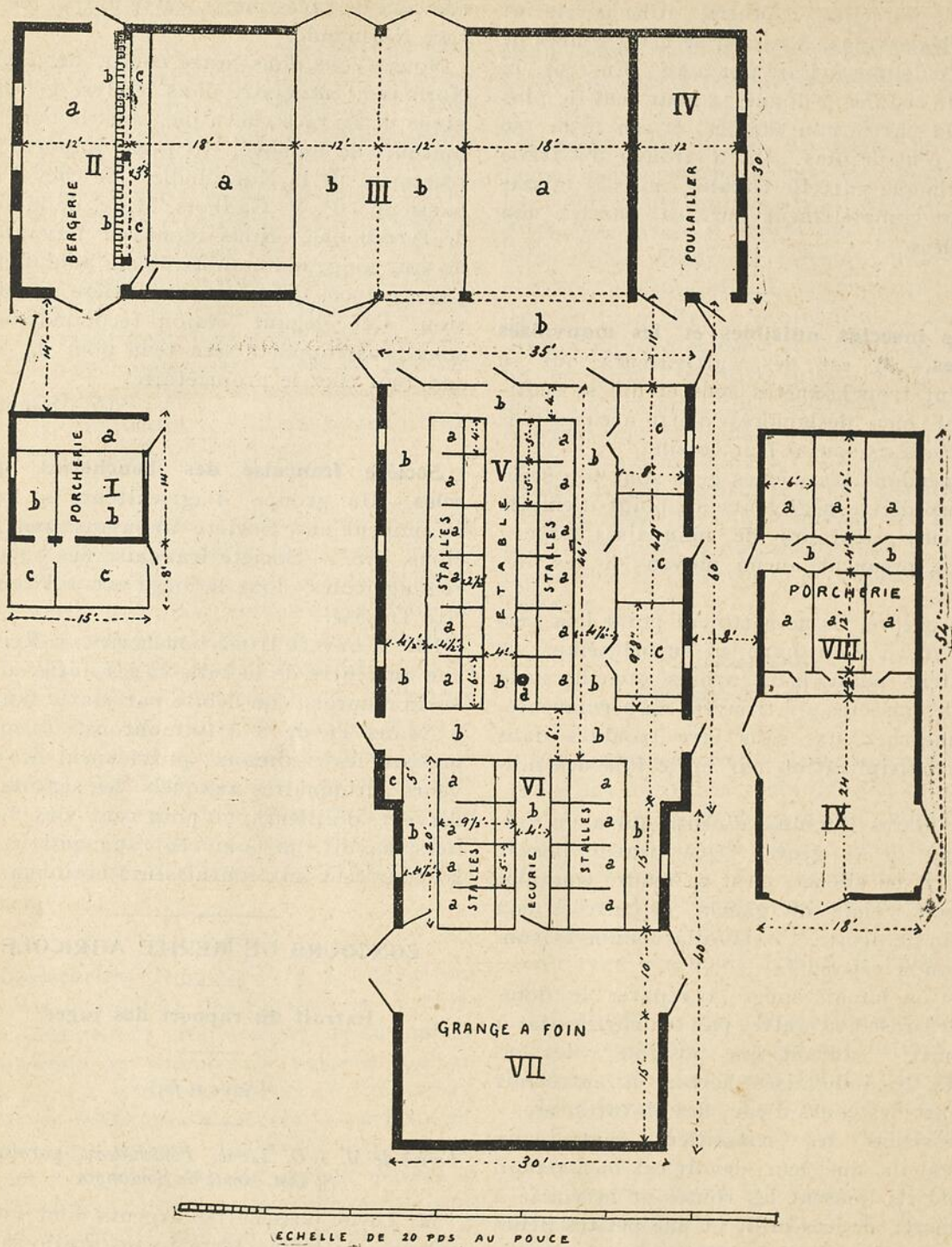


Fig. 66. — Ferme L. vac — Plan horizontal des bâtiments de ferme.

lument remarquable et instructif. La note générale pour le tout ensemble est que M. Levac est un bon cultivateur et un excellent financier.

Bétail.—Quatre bons chevaux de travail et un poulain, 13 vaches Ayrshires et croi-

sées dont 3 et un taureau enregistrés, 5 jeunes bêtes et quelques veaux, 16 bons moutons purs Leicesters, 19 cochons dont 5 purs White Chester, ont mérité à M. Levac 12 bons points.

Ses vaches donnaient 250 lbs de lait lors

geur par 2 pieds de longueur, suspendue par le haut. Un taquet, h, la maintient en dehors de l'auge pour laisser boire le cheval ;—i Volet fermant le devant de la crèche pour empêcher les chevaux de passer la tête dans l'allée ;—j Espace vide pour favoriser l'aération et l'éclairage ;—k Poutre de la charpente.

Remarques.—Cette écurie n'est qu'un remodelage ou transformation de partie d'une vieille grange. C'est pourquoi, malgré sa disposition avantageuse, l'espace est un peu trop étroit. La partie postérieure des divisions (entre-deux) est trop basse, et la partie supérieure des mêmes serait préférable en barreaux de fer de 1-2" à 5-8" pour les fins de l'éclairage.

LE POISSON ET LE VARECH EMPLOYÉS COMME ENGRAIS

(Suite. Voir le JOURNAL D'AGRICULTURE du
8 Avril 1901.)

SOMMAIRE. *Manière d'utiliser l'engrais capelan d'une façon plus générale—Objection de l'engrais poisson à l'état naturel — Le varech comme engrais — Mode ordinaire d'emploi de l'engrais varech — Valeur de l'engrais varech—Extraction de la cendre du varech— Emploi malentendu des engrais poisson et varech — Avantages que présente l'emploi de ces engrais.*

Manière d'utiliser l'engrais capelan d'une façon plus générale.— Par ce qu'il a lu dans le premier article sur ce sujet, le lecteur aperçoit que le capelan doit être utilisé immédiatement après qu'il est pris, car il entre très vite en décomposition et d'ailleurs, à l'état naturel, il ne peut guère servir à d'autre fumure qu'à celle des patates, comme l'ont prouvé de nombreux essais. Et, pourtant, il y a des années où il vient en si grande quantité, qu'il y aurait tout intérêt pour le cultivateur à pouvoir s'en servir autrement, sans, toutefois, être obligé de recourir aux procédés employés pour fabriquer le guano de poisson.

Or, il y a moyen de faire, d'une manière fort pratique et simple, un excellent engrais applicable à toute espèce de culture, avec le capelan, en en faisant un compost

comme suit : Disposez sur le sol une couche de terre noire, riche, de trois pouces d'épaisseur et d'une superficie proportionnelle à la quantité de compost que vous voulez faire. Mettez sur cette couche de terre un pouce d'épaisseur de capelan ; saupoudrez ce dernier d'une forte couche de plâtre ordinaire pour la terre, suffisante pour bien blanchir toute sa surface. Remettez une autre couche de trois pouces de terre noire, une couche de un pouce de poisson saupoudrée encore du plâtre, et procédez ainsi jusqu'à ce que vous ayez un tas de trois ou quatre pieds de haut. Vers le 1er d'août, coupez ce compost par tranches verticales, avec une bêche, et refaites le tas de nouveau par couches de cinq pouces d'épaisseur, sans rien y ajouter. A l'automne, étendez ce compost sur la pièce de terre qui doit être engraisée et enfouissez-le par un labour. Le compost fourni par trois barriques de capelan ainsi traitées, engraisera parfaitement un arpent de terre.

Objection à l'emploi de l'engrais poisson à l'état naturel.— La seule objection qu'on pourrait trouver à l'emploi de l'engrais-poisson à l'état frais tel qu'on vient de l'indiquer, c'est que l'huile que contient ce poisson en assez grande quantité durcit le sol et nuit à sa perméabilité. L'expérience a prouvé, depuis longtemps, que cet effet ne se produit pas sur les terrains où l'on fait suivre la récolte de patates d'une récolte de grains, l'année suivante. Un terrain a ainsi porté, à ma connaissance personnelle, alternativement une récolte moyenne de cent cinquante minots de patates et une récolte moyenne de douze minots de blé, avec une fumure de poisson tous les deux ans, pendant trente années consécutives, sans donner aucun signe que l'huile contenue dans le poisson lui fut nuisible.

Le varech comme engrais.— Le varech de goémon, dont il va être question, se rencontre sous deux formes généralement mêlées ensemble. L'une de ces formes est une algue membraneuse fucacée appelée "fucus turcatus," et l'autre, une algue membraneuse floridée appelée "rhodomenia palmata." La première est brun foncé, très ramifiée, et porte de nombreuses ves-

sies pleines d'air, qui les font flotter facilement foncé. Ces varechs sont arrachés des frondes minces, très étalées, d'un cramoiis feu foncé. Ces varechs sont arrachés des battures sur lesquelles ils croissent, pendant les fortes tempêtes qui accompagnent les grandes marées et sont ensuite rejetés et lavés à sec par le flot, sur le rivage, dans les anses profondes du fleuve St-Laurent.

Mode ordinaire d'emploi de l'engrais varech. Le varech est charroyé généralement sur le terrain où il doit être employé directement. Lorsque ce terrain est à proximité du lieu d'atterrissage, c'est la meilleure méthode, mais, si l'on doit le transporter un peu loin, il vaut mieux le mettre en tas et le laisser s'égoutter quelque temps.

En quelques jours, il perd un quart environ de son poids en eau dont il est saturé, et c'est ainsi qu'on agit pour diminuer le charroyage. On considère que 72 charges simples de varech réduites à 54 charges par le moyen qui vient d'être mentionné, suffisent pour fumer convenablement un arpent de terre. Cela constitue une fumure d'environ 15 tonnes. Pour l'employer, l'on sème encore les patates sous la raie et de la même manière que celle indiquée pour l'engrais-poisson, et l'on met le varech sur les germes, à pleine raie, à mesure que celles-ci sont semées. Puis l'on recouvre germes et varech comme il a été dit au sujet du capelan.

Valeur de l'emploi varech. — Voici l'analyse de l'engrais-varech frais, telle que donnée par Audouard, et sa comparaison avec le fumier de ferme ordinaire, par 100 lbs.

Eléments fertilisants	Varech	Fumier
Azote	0.37	0.49
Acide phosphorique	0.26	0.38
Potasse	0.62	0.43

Soit, pour chaque tonne de varech, 7.40 lbs d'azote, 5.20 lbs d'acide phosphorique et 12.40 lbs de potasse. Les 15 tonnes mentionnées plus haut donnent donc, d'éléments fertilisants, immédiatement assimilables, pour moitié environ des chiffres suivants : 111.00 lbs d'azote, 78.30 lbs d'acide phosphorique et 186.00 lbs de potasse.

Comme on le voit par ce dernier chiffre, le varech fournit une forte quantité de potasse et convient, conséquemment, à la culture de la patate, plante qui demande beaucoup de potasse.

En comparant cette fumure de 15 tonnes de varech avec celle de 15 tonnes de fumier donnée ordinairement pour les patates, voici à quels chiffres on arrive, prenant en considération que la moitié des éléments fertilisants du varech sont assimilés par la récolte de patates et le quart seulement de ceux du fumier, comme on l'a vu plus haut à propos du capelan :

Eléments fertilisants	Varech.	Fumier.
Azote	55.50	36.08
Acide phosphorique	39.15	24.00
Potasse	93.00	32.20

Ajoutons que l'on obtient, l'année qui suit la récolte de patates, sur la pièce de terre fumée au varech, une bonne récolte de grains. Mais l'effet de cette fumure ne se fait pas sentir au-delà de deux ans.

Extraction de la cendre de varech. — Là où l'on est trop éloigné pour utiliser le varech à l'état vert, on trouverait grand avantage à le dessécher pour le brûler et en obtenir la cendre. Il en fournit 6 lbs par cent lbs, soit 120 lbs de cendre pour une tonne de varech, et cette cendre contient 8.75 lbs de potasse et 2.05 d'acide phosphorique, d'après Chalnier : Chaque tonne de cendre donnerait donc 175 lbs de potasse et 41 lbs d'acide phosphorique.

Engrais malentendu de l'engrais-poisson et du varech. — J'ai vu pratiquer, par certains cultivateurs, un mode d'emploi de ces engrais qui n'est pas du tout rationnel. Il consiste à les épandre sur les champs, en couverture, à l'état naturel, et à les y laisser exposés à l'air. Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour démontrer le gaspillage d'engrais causé par un tel procédé. Ces substances se décomposent et se dessèchent très vite à l'air libre et toute leur valeur en azote se trouve ainsi perdue.

Avantages que présente l'emploi de ces engrais. — Les engrais dont nous venons de nous occuper, présentent des avantages bien précieux pour le cultivateur. D'abord, en ce qui concerne le capelan, il est évident

qu'il est bien moins coûteux, au point de vue du transport, d'apporter au champ deux charges de poisson que quarante charges de fumier. Puis, ces deux sortes d'engrais ne contiennent aucune mauvaise graine et diminuent ainsi beaucoup le travail du sarclage. De plus, ils offrent la certitude de n'apporter dans le sol aucun germe infestant tels que ceux de la pourriture et de la gale des patates, ce qui fait que les tubercules cultivés avec ces fumures sont toujours lisses et sains. Quant au varech, la grande quantité de potasse qu'il apporte au sol fait que les patates qu'il produit sont bien plus riches en fécule que la potasse tend particulièrement à développer, ce qui est un bon appoint là où l'on porte les patates à la féculerie. Enfin, l'emploi des engrais-poisson et varech permet de conserver les fumiers pour mettre en couverture sur les prairies, pour cultiver les plantes racines et les fourrages verts, qui ne s'accommodent pas des fumures de poisson et de varech, et constituent, en somme, un précieux appoint dans la culture de ceux qui ont l'avantage de les avoir à leur disposition.

— J. C. CHAPPAIS.

ECHOS DE LA REUNION DES INSPECTEURS DE SYNDICATS A MONTREAL LE 18 AVRIL 1901.

56 livres de beurre par boîte. — Chambres de maturation. — Apparence du beurre et du fromage — Expédition hebdomadaire du beurre. — Rapport de MM. Henry et Bourbeau. — Uniformité de couleur — Salage — Eau froide. — Fromage trop vert.

M. Clément et M. Ayer, exportateurs de fromage, recommandent de ne pas mettre plus de 57 livres de beurre dans chaque boîte, le surplus n'étant pas payé par plusieurs importateurs anglais. La plupart refusent d'acheter les boîtes contenant moins de 56 livres.

M. Clément a constaté que le fromage fait dans les chambres de maturation amé-

liorées pouvant maintenir une température uniforme, était bien supérieur à celui gardé dans des chambres défectueuses.

M. Ayer insiste sur la nécessité d'avoir de bonnes boîtes pour le beurre et le fromage et de donner une bonne apparence à ces produits. Souvent le fromage d'Ontario se vend à un prix plus élevé que le nôtre, seulement parce qu'il a une meilleure apparence. Toutes les boîtes doivent être propres et solides. La surface du beurre doit être unie.

On doit expédier le beurre toutes les semaines et même deux fois par semaine dans les fabriques n'ayant pas de chambre froide. Il ne doit jamais subir l'action de la chaleur.

M. Ruddick fait l'éloge du rapport de MM. Henry et Bourbeau sur la fabrication du fromage Cheddar en Angleterre et déclare qu'il sera d'une grande utilité aux fabricants de la province.

Il faut s'appliquer à obtenir une couleur uniforme pour le beurre et le fromage. Très souvent le salage est fait de manière à nuire à cette uniformité dans le beurre. Ce qui contribue à ce défaut c'est l'emploi d'eau froide dans le lavage du beurre ; elle empêche la dissolution immédiate du sel.

M. Ballantyne reproche aux fabricants d'avoir vendu du fromage trop vert, d'employer des boîtes défectueuses, trop grandes ou trop petites, et de négliger la toilette de leurs produits. Le poids devrait être étampé sur chaque boîte. Une étampe coûte fort peu. Les fabriques d'Ontario sont grandes, solides et bien outillées.

LA CULTURE DES FÈVES

Uncultivateur prévoyant — Il faut deviner les marchés — Une récolte de 350 minot de fèves — Culture facile et payante — Quelle variété cultiver ? — Le but de cette culture — Produisons-en pour nos familles et nos troupeaux.

Il y a quelques semaines en questionnant mes auditeurs, après une conférence à St-Esprit, comté de Montcalm, j'apprenais que M. Alfred Roch, avait récolté en 1900, 50 minots de fèves. Je trouvais cela beau, et j'allais consigner ce fait dans mes notes quand on me dit que M. Roch Lemire dit Marcellais en avait récolté 350 minots.

Le lendemain, je pris la peine d'aller chez ce cultivateur à 5 milles du village pour puiser tous les renseignements possibles concernant cette culture, et ses avantages.

Il me reçut avec un certain air de défiance. M. Lemire avait l'air à se dire : " Si le Dr Grignon publie dans les journaux tous les avantages de cette culture, tout le monde va se mettre à en cultiver, le marché deviendra encombré et je ne pourrai plus vendre mes fèves." Finalement, la glace se brisa, et j'obtins de ce monsieur tous les renseignements voulus, plus, en outre, un demi-minot de fèves pour ensemer moi-même.

M. Lemire est un cultivateur prévoyant. Depuis 3 ans, redoutant l'encombrement du marché au tabac qui est la principale industrie agricole de son comté, il se demandait souvent par quoi il pourrait bien remplacer cette dernière culture. Il se cherchait un genre de produits agricoles " peu en vogue " dans la Province, il cherchait à se " deviner " un marché quand il lut tout à coup dans le " Journal d'Agriculture " que la culture des fèves était payante.

Alors, je vais essayer ça, résolut aussitôt M. Lemire. En 1898, il en sema un peu. En 1899, trouvant que sa récolte de l'année précédente l'avait payé, il en sema 3 arpents qui lui donnèrent 114 minots qu'il vendit à Montréal, \$1.80 le minot, soit \$205.20.

Encouragé par ce nouveau succès, M. Lemire ensemença en 1900, 8 arpents qui lui donnèrent 350 minots qu'il vendit \$1.50, à M. J. A. Vaillancourt, de Montréal, soit \$525. Ces fèves ont été expédiées aux soldats anglais du Transvaal.

M. Lemire est aussi heureux qu'un mineur qui découvre un filon d'or sur son claim. Il a bien raison.

Cette culture est-elle facile, et cette fève est-elle rustique, demandai-je à M. Lemire?

Si c'est facile ? s'empresse de répondre cet intelligent cultivateur, certainement.

C'est un amusement plutôt qu'un travail; la fève n'a pas d'ennemis encore déclarés, et elle est tellement rustique que je crois que " plus on la maltraite plus on en a."

M. Lemire a semé ses fèves sur un retour de tabac, en n'y mettant aucun engrais ; le sol est argileux. Les rangs sont espacés de 22 pouces.

Pour tracer les rangs et faire en même temps les sillons qui doivent avoir 2 pouces de profondeur, il se sert d'une semeuse à grains trainée par un cheval. Les pattes de la semeuse sont ajustées à 22 pouces de distance les unes des autres et disposées de manière à n'enfoncer que deux pouces de profondeur dans la terre. De cette manière il trace 5 sillons à la fois.

Il sème les fèves à 3 ou 4 pouces de distance les unes des autres. Il faut avoir la précaution naturellement de tenir la terre nette de mauvaises herbes, en sarclant avec une houe à cheval.

Après le dernier sarclage, on fait un petit renchaussage en fixant deux bardeaux après les deux derniers pieds de la sarclouse.

L'an dernier, M. Lemire a semé ses fèves le 20 mai.

Faut-il des tuteurs ? demandai-je à M. Lemire.

Pas du tout. Il y a deux ans tout mon champ était pris tout ensemble et le tout était tellement entrelacé que je ne croyais pas en récolter. Cependant j'ai eu 114 minots dans 3 arpents.

La récolte se fait à la main, en les arrachant et en les mettant par petits tas ici et là que l'on revire de temps à autre pour

permettre aux gousses vertes de mûrir, ce qui se fait vite et aisément. Il n'est pas resté une seule gousse verte, tout a mûri.

Ça m'a donné 30 voyages que j'ai logés dans un espace de 12 pieds par 30 dans ma grange et que j'ai fait fouler avec un cheval à mesure que je les entraîs, et ça n'a pas eu plus envie de chauffer que la glace de la rivière.

Ce qui doit être ennuyeux, lui dis-je, en souriant, ce fût "d'écaler" tout ça à la main ?

Il se mit à rire.

M. Lemire a battu tout cela au moulin en quelques heures. Par exemple, il faut avoir la précaution d'enlever deux rangées de dents, n'en laissant que deux au lieu de quatre à la table.

Je n'ai passé mes fèves au moulin qu'une seule fois, me dit M. Lemire, et franchement, je ne crois pas en avoir laissé une seule dans les gousses et je ne crois pas en avoir brisé dix (fèves) sur les 350 minots que j'ai récoltés.

M. Lemire utilise le pesas en le donnant à ses moutons. Il ne leur a pas donné autre chose cet hiver pour la bonne raison qu'ils en raffolent.

Je demandai le nom de ces fèves à M. Lemire qui ne put les désigner sous d'autre nom que celui de : "Petites fèves jaunes."

J'en envoyai deux échantillons à MM. Wm. Ewing et J. A. Vaillancourt, avec prière de m'en donner le nom, prix, et les chances de marché.

Voici la réponse de M. Ewing :

L'échantillon de fèves que vous m'avez envoyé est ce que nous appelons "les fèves jaunes de 40 jours (six semaines)". Il y a une demande limitée pour ce produit comme fèves cuisantes.

Elle se vend \$1.50 le minot à Montréal.

Voici maintenant la réponse de M. J. A. Vaillancourt :

Le nom des fèves jaunes est "Early six weeks" (six semaines). Il n'y a pas beaucoup de demandes pour cette variété de fèves mais il ne s'en récolte pas beaucoup. Elles valent de \$1.20 à \$1.50 par 60 livres.

D'après ces lettres, je ne puis vous en-

courager chers lecteurs, à cultiver cette fève dans l'espérance de réaliser de grands profits, hormis, ce qui est fort douteux, que les Anglais continueraient indéfiniment la guerre du Transvaal pour nous donner l'avantage de leur vendre nos fèves, ce qui serait plus humain et plus profitable que de leur vendre de la poudre et des balles.

D'un autre côté, si les étrangers ne veulent pas acheter nos fèves, ne pourrions-nous pas les utiliser chez nous ?

Est-ce que nos familles, nos chevaux, nos pores, nos moutons ne les accepteraient pas ? Essayez et vous verrez.

Voici ce que le professeur Damseaux dit de la fève :

"La fève est employée à la nourriture de l'homme ; elle est après le froment, le riz et le maïs, le principal aliment des classes pauvres du midi de l'Europe. Elle a une "haute valeur nutritive." En France, et dans le midi de l'Allemagne, sa farine entre fréquemment dans la fabrication du pain bis de froment. Elle donne de la gonfle, c'est-à-dire que la pâte prend plus d'expansion ; à ce titre, son introduction convient surtout dans la panification des froments danois et anglais à grands rendements. En France, la marine militaire consomme beaucoup de farine de fève sous le nom de "gourgaries."

"La Fèverole est donnée à tous les animaux, soit en grains entiers parfois même germés, soit après concassage ; pour le cheval, elle serait un stimulant plus tonique et plus durable que l'avoine (John Stewart). Réduite en farine, la fèverole sert aussi dans l'engraissement du gros bétail, dont la viande est persillée, sans exagération de graisse ; elle communique un goût agréable à celle du porc.

Les feuilles et les têtes des tiges constituent un excellent fourrage. Les tiges sont hautes, dures quand la graine a mûri ; d'aucuns les découpent du hache-paille ; on les fait souvent passer au râtelier avant de les jeter en litière sous les pieds des animaux.

Sur quelques points, on associe la fèverole à l'avoine pour former des dragées et

des hivernages ; parfois aussi la fèveole est enterrée comme engrais vert."

N'en voilà-t-il pas assez, chers lecteurs, pour vous convaincre qu'il y aurait de grands profits pour nous à retirer de cette culture ?

Pourquoi ne commenceriez-vous pas vous-mêmes, cultivateurs, à introduire la fève dans votre maison comme nourriture, comme cela se pratique dans les chantiers et en Europe ?

Peu à peu ce genre de nourriture s'introduirait chez les habitants des villes.

M. Vaillancourt semble dire dans sa lettre que si la demande de cette variété de fèves est limitée, cela dépend de ce qu'il s'en récolte peu. Alors produisons-en plus, et si les marchés n'en veulent pas, nous l'utiliserons pour nos familles et nos troupeaux.

Dr W. GRIGNON.

Blanchiment de la cire. — Le moyen le plus pratique de blanchiment de la cire est celui qui consiste à la réduire en rubans et à l'exposer à l'action combinée de la rosée et du soleil ; l'opération est plus rapide si la cire a préalablement été fondue sur un feu doux avec 25 p.c. (en poids) d'essence de térébenthine.

PETITES NOTES

Les secrétaires des cercles et des sociétés d'agriculture sont priés d'envoyer immédiatement les listes d'abonnés au département de l'Agriculture, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Les expériences faites en 1900 à l'école de Guelph, ont démontré que les meilleures variétés de pommes de terre ont été les suivantes : Empire State, Pearl of Savoy, American Wonder, Dempsey's Seedlings et Rural New Yorker No 2. La variété "Stray Beauty" a été la plus précoce, mais sous le rapport de la qualité elle laisse à désirer. Les tomates les plus hâtives ont été :

"Earliest of all" et "Express," cette dernière variété a été cultivée par A. E. Sherrington, de Walkerton, Ont.

La diarrhée des veaux est souvent due à un lait trop riche en caséum, on remédie à ce défaut en le coupant avec un peu d'eau chaude ou tiède. Quand la diarrhée a une autre cause, on la traite avec une décoction de racines de fraisier mêlée à l'eau de riz. Donnez-en deux fois par jour.

Dans certains endroits, il a été constaté que, par l'enlèvement des fleurs de pommes de terre, l'on obtient de bons résultats lors de la récolte des tubercules. Non seulement la récolte est plus abondante, mais en outre les tubercules sont plus riches en fécule.

Ne mettez pas une petite quantité de fumier sur une grande étendue de terre, car c'est en pure perte que vous gaspillerez ainsi vos engrais. Un seul arpent richement engraisé vous rapportera bien plus que 2 ou 3 arpents pauvrement fumés.

D'après un bulletin du Département de l'Agriculture des États-Unis, en date du 6 mai dernier, l'apparence de la récolte du foin dans la Nouvelle Angleterre est excellente. Les pâturages sont bons. A cause du temps froid les semences sont peu avancées. Il y a encore beaucoup d'avoine et de blé d'Inde à semer.

On écrit de la Beauce :

"Nos belles érablières n'ont donné presque aucun rendement, ce printemps ; les produits en sont presque nuls. C'est une perte considérable pour nos cantons, qui donnent généralement les plus abondantes productions de sucre de la Beauce."

En arrachant la laitue pour le marché, il ne faut pas jeter de terre sur les pommes de laitues. On doit laisser les racines, parce que la laitue avec les racines se flétrit moins vite.

Après avoir lavé la laitue, on doit la

laisser égoutter avant de la mettre dans une boîte. Il faut en enlever toutes les feuilles jaunes ou pourries.

Lorsque le sol est acide, les betteraves, épinards, laitues, melons, ne poussent pas, ou croissent difficilement. Pour faire disparaître l'acidité, il faut recourir au chaulage.

QUESTIONS D'ACTUALITE

Le domaine public

Je n'apprendrai rien à personne, mais il est toujours agréable de nous répéter que de toutes les grandes provinces du Dominion, — à l'unique exception de la Colombie et des Territoires qui n'ont presque pas de population — la Province de Québec est aujourd'hui la première au point de vue de l'étendue territoriale.

Sur 222 millions d'acres, 10,679,000 sont concédés en fiefs et seigneuries, et 11,240,721 sont aliénés en vertu de ventes ou de lettres patentes : ce qui laisse une superficie de 200 millions d'acres appartenant à la Couronne.

La partie de cet immense domaine subdivisée et disponible à la date du 30 juin 1900 comprenait 6,907,432 acres. Tel est, apparemment du moins, le champ ouvert à la colonisation, et il y aurait lieu de s'étonner que la Province garde depuis si longtemps un pareil surplus de terre arpentée, divisée en cantons et en lots de ferme, et cependant encore inoccupée et inexploitée.

La vérité est que de nouveaux arpentages viennent tous les ans ajouter à cette superficie à peu près l'équivalent de ce que lui enlève la vente des lots aux colons, et qu'à ce jeu la Province restera longtemps encore avec son surplus improductif de 6 à 7 millions d'acres en disponibilité.

Mais, s'il est vrai de dire que nous avons toujours des millions d'acres prêts pour la hache du défricheur et la charrue du cultivateur, il est également vrai que ce surplus est en grande partie apparent. D'abord, notre richesse en terre est telle que le colon

tient à choisir ce qu'il y a de mieux, et que tout ce qu'il y a d'arpenté n'est pas toujours ce qu'il y a de plus propre à la culture. Tous les lots et même tous les cantons nouveaux ne se ressemblent pas exactement au point de vue des possibilités de la culture. Puis il y a les difficultés d'accès, qui sont souvent insurmontables, et aussi cette autre objection, que les arpentages ont pénétré les régions que le gouvernement a tout intérêt à livrer à la coupe du bois marchand, qui lui rapporte le plus clair de ses revenus. L'an dernier, les recettes de cette source ont atteint le chiffre énorme de \$1,112,529, et il ne serait certainement pas juste de demander au gouvernement de faire le sacrifice d'une partie de cette somme, sous le prétexte de faire de la terre neuve. Il est du reste démontré que les grandes exploitations forestières, telles qu'elles se font depuis quelques années surtout, sont d'elles-mêmes de puissants agents de colonisation, puisqu'elles fournissent à l'agriculture un marché extrêmement payant pour tout ce qu'elle peut produire.

Comme le dit fort bien le dernier rapport annuel du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, l'intérêt de tous exige que l'on ne dispose, pour fins de colonisation, que des terrains susceptibles de culture, et sur lesquels, après la disparition des essences forestières, les acquéreurs puissent trouver leur subsistance et celle de leur famille. En d'autres termes, laissons au commerce de bois, qui paie aujourd'hui de bien plus gros prix qu'autrefois, toute la latitude possible. Quel intérêt avons-nous, du reste, à perpétuer le vieux système de colonisation au hasard, on pourrait dire à la diable, qui consistait à permettre à qui que ce fût d'aller faire du défrichement au centre même des concessions forestières et d'y allumer des incendies désastreux ?

Il est un fait certain : c'est qu'il y a suffisamment de bonne terre arable en dehors de ce qui appartient naturellement au commerce de bois. On dira peut-être que tous les lots sont pris dans les régions particulièrement affectées à la colonisation. Mais sont-ils tous défrichés, bâtis et occupés comme le veut la loi ? Loin de là ; un trop

grand nombre sont aux mains de soi-disant colons qui très souvent ne les détiennent que dans un but de spéculation.

Alors, ce qu'il y a à faire, c'est de mettre plus de méthode que jusqu'ici dans la disposition du domaine public. Des colons qui ne colonisent pas, il n'en faut pas. La loi est expresse sur ce point ; ceux qui ne remplissent pas les conditions d'établissement perdent leurs droits et l'argent qu'ils ont versé en acompte du billet de location. Ils peuvent être remplacés en très peu de temps par les colons de bonne foi qui se présentent.

Sur les 500,000 acres qui ont été ainsi affermés depuis vingt ans, il y en a assez, et des meilleurs, pour faire face, pour plusieurs années à venir, au grand courant de colonisation et de rapatriement qui s'opère en ce moment ; et le gouvernement pourra se dispenser, pour aussi longtemps à faire faire de nouveaux arpentages. Il n'y aura qu'à annuler, après inspection, tous les billets de location dont les porteurs s'obstinent à ne pas remplir les conditions prescrites par la loi.

Je ne suis pas chargé d'avertir les délinquants, mais si j'avais un conseil à leur donner, ce serait de prendre immédiatement la hache, de défricher les dix acres au plus tôt et d'y faire les constructions et les travaux voulus par la loi. Autrement, les vrais Jean Rivard nous arrivent en si grand nombre des États-Unis, des vieilles paroisses et même des vieux pays, et la demande est telle pour les billets de location que les bons lots, laissés inexploités le long des routes de colonisation, devront être repris par le gouvernement et livrés aux nouveaux venus. L'intérêt public l'exige.

La demande n'est pas moindre pour les concessions forestières et les pouvoirs hydrauliques. Le département des Terres a fait préparer récemment une carte de la Province indiquant l'emplacement des chutes d'eau actuellement accessibles et des bois tant sous licence que disponibles.

Les pouvoirs hydrauliques, chutes ou rapides, qui y sont indiqués, sont au nombre de 90. On en compte 25 sur l'Ottawa, à partir du Lac Témiscamingue ; 8 sur le St-

Laurent dans le district de Montréal ; 8 sur la rivière Gatineau ; 3 sur la rivière du Lièvre ; 1 sur la rivière Petite Nation ; 1 sur la rivière Richelieu ; 2 encore disponibles sur le St-Maurice, aux Piles et à la Tuque ; 1 sur la rivière Mattawin ; 5 dans le haut du comté de Portneuf ; 19 autour du Lac St-Jean et du Saguenay ; 13 sur la Côte Nord de la Baie des Mille Vaches au Labrador ; 1 dans le comté de Rimouski ; 1 dans le comté de Matane ; 2 dans la Gaspésie. Si l'on songe que les pouvoirs d'eau sont recherchés par l'industrie, et que le le gouvernement de Québec a déjà réalisé \$110,000 depuis trois ans par la vente d'une douzaine de ces sources d'énergie, on peut imaginer ce que représente la valeur des 90 autres actuellement disponibles, sans compter les futures découvertes.

ULRIC BARTHE.

Section réservée à la Société d'Industrie Laitière

LE MAUVAIS LAIT AU PRINTEMPS

Causes du mauvais lait au printemps. — Plus qu'à toute autre saison, le cultivateur est exposé à apporter du mauvais lait aux fabriques au printemps. Déjà, au moment où l'on lira ces lignes, un grand nombre de beurrieres, et malheureusement aussi de fromageries, seront ouvertes et exposées à recevoir de mauvais lait. En effet, de nombreuses causes font qu'il s'en produit un peu partout à cette saison-ci. Nous allons repasser brièvement ces causes.

Mauvais lait provenant du défaut de ventilation. — Cette cause existe même dans des étables qui sont assez bien ventilées en hiver. Lorsqu'il fait froid, il y a une forte différence entre la température extérieure et celle de l'étable, et pourvu qu'il y ait un ventilateur quelconque, la ventilation s'effectue assez bien. Mais, au printemps, si, dans le jour la ventilation se fait bien parce que les demi-portes supérieures restent ouvertes, il n'en est pas de même la nuit, alors qu'on ferme tout, par crainte

de changements subits de température, surtout au moment où les vaches sont sur le point de vêler. Si alors les ventilateurs ne sont pas des meilleurs, la température extérieure étant bien moins froide qu'en hiver, celle de l'intérieur de l'étable devient très chaude, de fort mauvaises odeurs se développent et contaminent infailliblement le lait par le fait que les vaches les respirent. Donc, à cette saison il faut bien veiller à la ventilation.

Mauvais lait provenant d'une alimentation défectueuse.—Le foin a été rare, et en grande partie de mauvaise qualité cette année, un peu partout, dans notre province. Les vaches en ont donc mangé peu et surtout du mauvais. Par contre, elles ont mangé beaucoup de paille, pour la plus grande partie mauvaise aussi, parce que les grains se sont serrés en fort mauvaise condition l'automne dernier, à cause de la fréquence des pluies. Or, il est reconnu que le fourrage avarié donne mauvais goût et de l'amertume au lait. Il devra donc y en avoir ayant ce défaut au printemps. Le lait des vaches mal nourries cet hiver sera aussi très pauvre en gras. Il n'y a guère de remèdes à ces deux défauts dus à la misère. On sait, de plus, que le lait des vaches à l'étable contient des milliers de microbes renfermés dans le foin, et qui plus tard développent de fort mauvaises odeurs dans le fromage. Ne faisons donc pas de fromage d'étable (Fodder Cheese).

Mauvais lait provenant de vaches vieilles vèlées Certaines vaches, surtout de jeunes génisses à leur premier veau, donnent souvent ce veau vers le mois de juillet et ont encore du lait à cette époque-ci. Mais, très souvent, surtout après un mauvais hivernement, ce lait devient amer ou salé, de fait, de composition anormale qui peut amener des accidents de fabrication et être cause de mauvaise qualité pour le beurre ou le fromage. Il faut donc cesser de traire. On sait, de plus, que le lait des vaches, faire consommer ce lait aux animaux de la ferme au lieu de l'envoyer à la fabrique.

Mauvais lait provenant de vaches fraîches vèlées. Deux accidents du lait peu-

vent provenir de cette source. Le premier vient du fait que le lait de la vache fraîche vèlée est envoyé trop tôt à la fabrique. On sait que le premier lait de la vache, aussitôt après le vêlage, est bien différent du lait normal dans sa composition. C'est ce qu'on appelle du colostrum, substance douée de propriétés purgatives très prononcées et destinée à servir de médecine nettoyante pour le veau naissant. Une chose qui n'est guère connue, c'est que le lait qui, ayant été employé trop tôt après le vêlage, contient encore du colostrum, est fort réfractaire à l'action de la présure et donne un mauvais caillé, et pour le beurre donne une crème très difficile à baratter et ne produisant que du beurre inférieur. On ne devrait envoyer le lait de la vache fraîche vèlée à la fabrique que huit jours après le vêlage, et dans les fabriques de lait condensé, on objecte à le recevoir avant seize ou dix-huit jours.

L'autre accident du lait provenant de vaches fraîches vèlées se produit lorsque la vache souffre d'une mammite ou inflammation du pis. Dans le cas où l'inflammation est très forte et que le lait est sanguinolent lorsqu'il sort du pis, on ne songera certainement pas à le porter à la fabrique. Mais, lorsque l'inflammation est bénigne et passagère, l'on n'y fait guère attention et l'on porte, quand même, le lait à la fabrique. Or, le progrès réalisé dans les études bactériologiques appliquées au lait, a fait découvrir que certains ferments lactiques producteurs de gaz causent la mammite chez la vache qui, dans ce cas, donne un lait devenant quelquefois filant, et développant plus tard du gaz dans le fromage qu'il a servi à confectionner. De tel lait, à la beurrerie, donne aussi une crème défectueuse à tous les points de vue pour la fabrication du beurre. Du moment que l'on constate la moindre inflammation du pis chez la vache, il faut mettre son lait de côté et ne le porter à la fabrique que lorsque l'inflammation est toute disparue.

Mauvais lait provenant de mauvais pâturages.—Enfin voici une dernière cause de mauvais lait au printemps qui est fort à redouter, surtout dans des années comme

celles-ci où l'on va être terriblement pressé de mettre les vaches au pacage, étant donné la grande pénurie de fourrage mentionnée plus haut. Lorsqu'on met les vaches au pacage avant que la bonne herbe du printemps soit bien poussée, elles ne trouvent d'abord que peu de choses à manger, et avalent tout ce qui leur tombe sous la dent. Herbes gelées, détritiques de feuilles, jeunes pousses d'arbres ou d'arbustes si elles sont à proximité d'un bois, tout leur est régal dans la disette où elles se trouvent, et leur lait s'en ressent quant à la qualité. Il prend toutes sortes de saveurs étranges et même d'odeurs anormales et constitue ce que les Anglais qualifient du nom de "tainted milk," lait contaminé. Inutile d'insister sur le fait que de tel lait ne donne que de faibles produits, soit en beurre, soit en fromage. Le remède à ce dernier défaut du lait, c'est de faire en sorte que les vaches n'aillent au pâturage que lorsque celui-ci ne leur offre que de la bonne herbe, bien formée.

Voici cinq causes de production de mauvais lait au printemps qui réclament l'attention sérieuse des producteurs de lait qui ont à cœur de ne porter que de bon lait à leur fabrique.

J. C. CHAPPAIS.

LE MARCHÉ AU BEURRE EN ANGLETERRE

Le Board of Trade d'Angleterre vient de publier la liste officielle des importations de beurre en Angleterre pendant les trois dernières années. Ce document permet de se rendre compte de l'état comparatif de la production du beurre dans les différents pays qui se disputent la clientèle de l'Angleterre.

Importations de beurre en Angleterre

(Poids en tonnes anglaises de 2,240 lbs)

Pays exportateurs...	1898	1899	1900
Danemark...	73251	71502	74317
France...	20841	17697	16102
Hollande...	13458	14245	14140
Victoria...	6211	10587	13230
Russie...	10487
Suède...	14748	12275	9802

Pays exportateurs.....	1898	1899	1900
Nouvelle Zélande... ..	3497	5583	8193
Canada... ..	7843	12504	6915
Nouv. Galles du Sud...	1719	2175	4071
États-Unis d'Amérique	3335	7956	2802
Allemagne... ..	2061	1847	1802
Autres Pays... ..	13482	13116	7061

Totaux... .. 160446 169487 168922

Une observation à faire, c'est que malgré la diminution constatée dans l'importation française, le beurre français continue à être placé à Londres au premier rang des quotations. Le prix moyen de la livre s'établit en effet de la manière suivante :

	Cts
Beurre français.....	24.
“ danois.....	23.3
“ Victoria.....	21.1
“ russe.....	20.1
“ canadien.....	20.0

Un autre fait qui mérite d'attirer l'attention de nos producteurs de beurre, c'est l'entrée soudaine de la Russie sur le marché et la place qu'elle y prend du premier coup et comme quantité et comme qualité. La quantité de beurre russe importée en 1900 dépasse celle que nous avons nous-mêmes exportée la même année et le prix moyen du beurre russe excède légèrement celui du nôtre. Ce n'est donc pas pour nous le moment de nous endormir.

CANDIDATS-INSPECTEURS AUX EXAMENS DE 1902

Au début de la saison qui commence, la Société d'industrie laitière rappelle à tous ceux de nos fabricants de beurre et de fromage,—ayant au moins 3 ans d'expérience comme chefs de fabrique,—que ces examens sont ouverts à tous sans distinction entre fabriques syndiquées ou non syndiquées. Mais tous les aspirants devront immédiatement donner avis au Secrétaire de la Société d'industrie laitière, à St-Hyacinthe, de leur intention de passer leurs examens l'hiver prochain, afin qu'elle puisse faire visiter leur fabrique durant la saison prochaine, pour se rendre compte de leurs aptitudes comme fabricants. Cette condition est de rigueur.

SOUSCRIPTIONS A LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous rappelons à tous ceux qui désirent faire partie de la société, et notamment aux fabriques syndiquées, qui par le fait de leur entrée dans un syndicat sont obligées de faire partie de la société, par l'adhésion soit du propriétaire, soit du fabricant, que la souscription est payable d'avance. Le service du "Journal d'Agriculture" commence au 8 juillet et pour ne pas manquer de recevoir le premier numéro de l'abonnement, les listes doivent être établies avant le 31 mai. Toutes les souscriptions des fabriques syndiquées devraient donc être transmises au secrétaire de la société, dans le courant du mois de mai. Messieurs les inspecteurs des syndicats sont priés en conséquence de faire la collection des souscriptions dès leur première visite. Cet avis leur servira d'autorisation.

Animaux de la Ferme

AVIS AUX ÉLEVEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les éleveurs de la Province de Québec qui ont à vendre des animaux reproducteurs "de race pure et enregistrés" pourront faire inscrire gratuitement dans les colonnes des prochains Nos du "Journal d'Agriculture," avec leurs noms et adresses, la désignation des animaux enregistrés qu'ils mettent en vente, ainsi que le nombre, l'âge et la race de ces animaux.

Il est bien entendu que nous n'annonçons que des animaux enregistrés et qu'il est inutile de nous demander d'inscrire ici des animaux qui ne rempliraient pas cette condition.



ANIMAUX REPRODUCTEURS DE RACE PURE A VENDRE

Noms et adresses des principaux éleveurs de la province de Québec

Pascal Patenaude, St Rémi

- 1 taureau Ayrshire enregistré de 2 ans.
 - 1 taureau Ayrshire enregistré, d'un an.
 - 3 veaux du printemps.
 - 2 génisses Ayrshires du printemps, enregistrées.
 - 1 génisse Ayrshire d'un an, enregistrée.
- Le tout en bonne condition et à des prix très modérés.

Siméon et Napoléon Noiseux, Rougemont, Co Rouville

- 1 taureau Jersey de pure race, enregistré, de 2 ans.
- 3 veaux mâles Jerseys du printemps.
- 6 vaches Jerseys, enregistrées.
- 1 bélier Oxford, enregistré.
- Une jument Canadienne pure sang, enregistrée.

Frédéric Bélanger, St Jean Port Joly

- 1 vache Ayrshire de 5 ans, enregistrée.
- 1 vache Ayrshire de 4 ans, enregistrée.
- 1 vache Ayrshire de 2 ans, enregistrée.
- 1 veau mâle Ayrshire d'un an, enregistré.
- 1 génisse Ayrshire d'un an, enregistrée.

Adrien Carrière, Ste Marthe Co de Vaudreuil

- 1 taureau Ayrshire de 2 ans, enregistré.
- 1 taureau Ayrshire d'un an, enregistré.
- 1 taureau Ayrshire de l'année, enregistré.
- 2 génisses Ayrshires de l'année, enregistrées.

Plusieurs vaches Ayrshires, bonnes laitières, enregistrées.

- 1 cochon Yorkshire, enregistré.

J. O. Levac, Pont-Chateau, Co de Soulanges

- 1 taureau Ayrshire d'un an, enregistré.
- Quelques veaux Ayrshires, enregistrés.
- Cochons White Chester, enregistrés.
- Jeunes moutons Leicesters, enregistrés.
- Brebis et agneaux Leicesters, enregistrés.

LA VACHE CANADIENNE A L'EXPOSITION PAN-AMERICAINE DE BUFFALO

La vache canadienne est admise comme race distincte à concourir à Buffalo, pour le grand prix de toutes les races laitières.

L'hon. Commissaire de l'agriculture à Ottawa a autorisé la Société des Eleveurs à faire le choix d'un troupeau de vaches canadiennes enregistrées, et à les envoyer à l'exposition aux frais du gouvernement.

Voilà l'excellente nouvelle qui nous a été communiquée dernièrement, et qui a été confirmée par la présence à Chicoutimi de MM. Robert Ness et J. A. Couture, venus ici spécialement pour choisir quelques uns des plus beaux sujets du troupeau de M. Guay.

Il y a un an, nous offrions \$100 pour deux vaches canadiennes, enregistrées, de couleur noire uniforme, avec raie jaune sur le dos, donnant 45 livres de lait. Nous avions déjà quelques uns de ces sujets, mais nous savions qu'ils prendraient une importance considérable. Plusieurs vaches nous furent offertes qui remplissaient bien certaines conditions mais malheureusement n'étaient pas enregistrées.

Ce sont des vaches noires ou fauves, avec raies jaunes sur le dos et muffle jaune, sans taches de blanc, donnant au dessus de 45 livres de lait, que la société des éleveurs veut exposer à Buffalo. Il devra y en avoir une quinzaine, qui seront choisies parmi les troupeaux les mieux connus de notre province.

Ces animaux doivent recevoir un traitement spécial d'ici au mois de mai, date de leur départ pour Buffalo, où ils seront exposés pendant six mois. Ceux qui les fournissent le font gratuitement, mais les animaux sont assurés par le gouvernement.

Quatre vaches de la "Ferme des Fougères" ont été mises de côté et à une visite subséquente, à la veille de l'envoi un nouveau choix sera fait.

Notre race de bétail canadien devra profiter grandement d'être ainsi reconnue comme race distincte à un concours aussi important que celui de Buffalo. Il faut espérer même que son mérite sera reconnu.

(*Le Progrès du Saguenay*).

L'ELEVAGE DES VEAUX

Lait écrémé.—Farine de lin.—Avoine et blé d'Inde moulus.—Changer de nourriture graduellement.—Réchauffer le lait.

Dans un de ses derniers numéros, le "New England Homestead," mentionne le rapport du Prof. A. L. Haecker, de la station agronomique du Nebraska, dans lequel on recommande le lait écrémé et la moulée de lin (flaxseed meal) pour l'engraissement des veaux. On a donné du lait frais aux veaux pendant dix jours, alors que l'on a commencé graduellement à leur donner du lait écrémé. Une cuillerée à bouche de moulée de lin a été ajoutée à chaque 4 pintes de lait écrémé pour remplacer le gras enlevé. A l'âge d'un mois, les veaux ont commencé à manger du blé d'Inde et de l'avoine moulus qu'on leur donnait après le lait. A cinq mois, les veaux pesaient de 348 à 405 livres. Le coût de la nourriture s'est élevé en moyenne à \$9.02 et chaque livre de viande a coûté 3.2c.

Ce journal mentionne aussi le mode d'engraissement suivi par M. W. H. Humphrey, un vieux cultivateur du Vermont. Il donne en premier lieu du lait frais, puis du lait écrémé qu'il a le soin d'échauffer avec de l'eau bouillante. Lorsque le veau a trois ou quatre semaines, il lui donne de la moulée de lin (flaxseed meal). On doit toujours ajouter de l'eau bouillante au lait pour qu'il soit tiède lorsque le veau le boit. Les veaux sont vendus lorsqu'ils ont 5 à 6 mois. Le meilleur de ses veaux a pesé 305 livres et le plus petit 253 livres; il n'a jamais vendu moins de 6 cts la livre.

Le changement du lait non écrémé au lait écrémé doit s'opérer graduellement.

Arboriculture et Horticulture

LE POTAGER

Travaux de mai

C'est le temps où le jardinier doit mettre en œuvre toute son activité.

On laboure et on bêche tous les terrains aussitôt que l'état de la terre le permet, et

l'on fume chaque carré ou parcelle en raison des plantes qu'on se propose d'y cultiver. Voilà pourquoi il est essentiel que le chef de l'exploitation étudie et connaisse à fond l'assolement de son jardin et sache longtemps d'avance comment les plantes se succéderont sur un même terrain. Pour les derniers repiquages des plantes semées à l'abri, nous recommandons de faire ces repiquages en laissant un bon intervalle entre les plantes afin de pouvoir les enlever avec le plus de terre possible aux racines, et ainsi hâter beaucoup la reprise des plantes destinées à être mises en pleine terre. N'oublions pas non plus de les habituer graduellement à l'air extérieur en leur donnant le plus d'air possible, mais cependant toujours avec prudence.

Il faut avoir soin de soigner en temps opportun à l'écoulement des eaux et établir des drains ou fossés partout où l'humidité se manifeste avec le moindre excès ; comme aussi de nettoyer les allées et sentiers du jardin pour lui donner sa tenue de printemps.

Dès que le temps le permet, on met en place les porte-graines en ayant soin de les garantir contre les gelées un peu fortes. Ici, nous rappellerons encore les recommandations déjà faites quant au choix des porte-graines.

Il ne suffit pas de chercher seulement à éviter la dégénérescence des végétaux cultivés, mais encore il importe de mettre tout en œuvre pour les améliorer. Il faut donc apporter une attention scrupuleuse dans le choix des types qu'on veut reproduire et, lors de la plantation, éloigner les unes des autres, les espèces et variétés d'un même genre afin d'éviter l'altération réciproque de leur pureté. Ceci est d'une importance réelle.

C'est aussi le temps des semis de pleine terre. Ici encore il faut apporter la plus grande attention et ne semer que des semences bien propres et dont on aura, au préalable, fait l'essai.

On sème des panais, des épinards, des fèves de marais, de la claytonie pour salade, des choux, du persil, céleri, cresson alé-

nois, des radis, des laitues à exposition chaude.

Les épinards servent fort bien d'entre-semis aux choux hâtifs, la laitue aux pois, ainsi que les carottes et les panais qu'on peut utiliser assez petits. On met en place, sur cotière, la laitue romaine verte.

Parmi le tout on peut entre semer des carottes hâtives et du poireau. On plante à demeure des choux rouges et blancs, des choux de Milan et des pommes de terre hâtives et à fleur de terre les bulbes d'échalotte et d'ail. On plante aussi le houblon, le chou de Winnigstadt et le chou blanc d'York, pommant bien à l'automne, les choux de Savoie repiqués en pépinière, les choux de Bruxelles, les choux-fleurs.

On fait la multiplication des artichauts par œilletons. On procède à la plantation des asperges, on multiplie d'éclats ou par division les touffes de l'armoise citronnelle, le thym, l'estragon, la lavande, la menthe.

Dans les fraisières il est utile d'enfouir l'engrais du paillage d'automne, pour en donner un nouveau, de verser de l'engrais liquide sur les planches, dans de légers sillons tracés au moyen de la houe ou de la binette, après avoir, au préalable, rechaussé les plantes avec de la terre nouvelle ou mieux avec du terreau.

Durant les nuits froides, on a soin de couvrir les plantes mises en place et il est toujours très prudent, durant cette période, de garantir les jeunes semis au moyen d'un léger paillage : les gelées blanches surtout doivent porter à la prévoyance sous ce rapport.

C'est le moment de refaire les bordures et de donner au jardin une tenue irréprochable ; on ne doit pas tolérer la moindre mauvaise herbe ; la propreté doit être la marque distinctive du potager.

G. DE WAMPE.

CULTURE DE LA VIGNE

(Suite)

On la fixera solidement à l'échalas au moyen de liens d'osier. Elle aura l'aspect de la fig. 13. Chacun des yeux des coursons se développera et donnera naissance à un rameau à fruits. Il faudra, autant que possible, les diriger sur les broches, afin qu'ils s'y fixent au moyen des vrilles ; au besoin, on pourra les y fixer soi-même avec du coton ou de la laine.

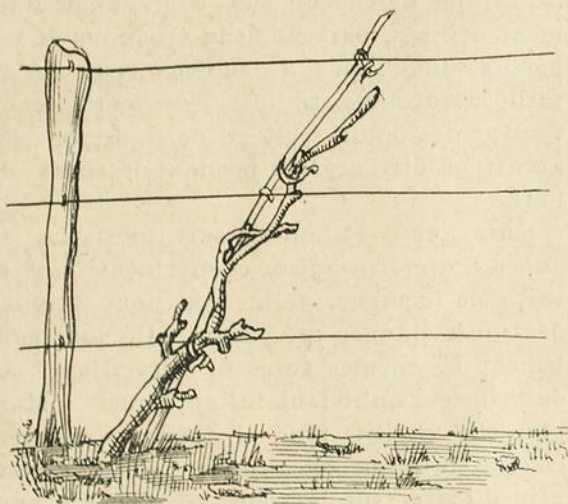


Fig. 13—Vigne fixée à son échalas.

Nous ferons remarquer ici que ce mode de taille, malgré les avantages qu'il offre au point de vue de la facilité de l'enfouissement de la vigne et de la production abondante qu'il occasionne, a cependant certains inconvénients, résultant de la position inclinée que l'on donne au cep, position contraire à la marche naturelle de la sève, dont le mouvement ascensionnel est, comme chacun sait, vertical. C'est ainsi qu'au pied du cep, et à la naissance de chaque courson, il apparaîtra une grande quantité de petits bourgeons adventices, contre lesquels il faudra lutter sans cesse, sous peine de voir la vigne devenir un véritable fouillis, et ne donner que peu ou point de raisin. Pendant tout le cours de la végétation, il sera de toute nécessité de les faire disparaître aussitôt leur apparition. Quand on n'attend pas trop, ils se

décollent facilement avec le pouce. Si, malgré tout, on se laissait envahir, et qu'ils fussent assez gros pour qu'on fût obligé de se servir de la serpette, il faudra faire des coupes bien nettes et rez-tronc, et agir le plus délicatement possible pour ne pas faire de tort aux rameaux à fruits. Les pousses adventices qui partent de la racine seront déchaussées avec soin et amputées au point de leur naissance. Les racines ainsi mises à nu seront ensuite recouvertes de terre.

Ce sont surtout ces dernières pousses qu'il importe de ne pas laisser prendre un trop grand développement, parce qu'à elles seules, elles suffiraient à épuiser le cep tout entier. Elles empêcheraient en outre, par la confusion qu'elles apporteraient dans l'ensemble de la végétation, la complète circulation de l'air autour de chaque pied, au grand détriment du fruit et du rameau de prolongement. C'est dans ce but que les viticulteurs ne laissent aucun courson à une hauteur inférieure à 12 ou 15 pouces. Ils veillent avec soin à ce que les rameaux à fruits les plus bas, au lieu de traîner à terre par le poids du fruit, soient relevés au contraire et fixés à la première broche.

La taille de la vigne est peu compliquée. Un grand nombre de personnes se sont instruites à la simple lecture d'un auteur quelconque ayant traité ce sujet. Beaucoup, parmi elles, ont échoué, parce qu'elles négligeaient ces petits détails, dans lesquels entre rarement celui qui écrit un livre, mais où gît néanmoins la perfection du métier.

On peut laisser quatre grappes de raisin après chaque rameau, pourvu toutefois qu'on donne à la vigne les engrais convenables. Lorsque la 4^e grappe est formée, on pince le rameau à fruit à la 2^e feuille au dessus de la dernière grappe, et le bourgeon de prolongement au 5^e œil à partir de sa naissance. Ce pincement fortifie le fruit, hâte sa maturité, et favorise le développement des bourgeons anticipés.

Quelques-uns conseillent d'enlever des feuilles de façon à mettre le fruit bien à découvert et le faire ainsi bénéficier d'une

chaleur solaire plus forte et ainsi de hâter sa maturité. Nous pensons qu'en dehors des opérations que nous avons décrites ci-dessus, il n'est pas prudent d'enlever d'autres feuilles. Ces dernières sont aussi nécessaires à la maturité du raisin que le soleil lui-même. Qu'on taille comme il vient d'être dit, qu'on supprime les bourgeons anticipés en temps convenable, qu'on s'oppose constamment à la multiplication des pousses adventices, et le raisin saura bien mûrir, sans qu'il soit besoin pour cela de priver le cep d'une partie de ses organes respiratoires.

Aussitôt que le raisin est cueilli, on pratique la taille d'automne. On ne conserve à chaque courson que deux yeux. On pourrait à la rigueur en garder 4 puisque deux rameaux à fruits partent de là et qu'on pourrait les rabattre chacun sur deux yeux. Mais cette manière de faire serait par trop épuisante. Les deux yeux à conserver seront pris sur le rameau le plus voisin du cep (a, a) fig. 14, pourvu qu'il aille en montant. Ce rameau sera taillé en b, et le courson suivant la ligne c. En opérant

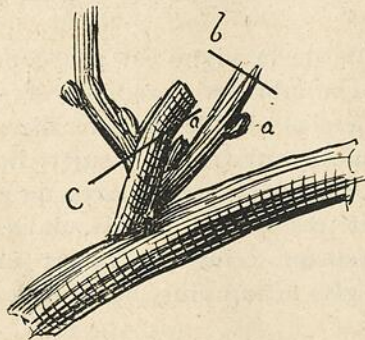


Fig. 14—Taille du courson.

ainsi chaque année, les coursons ne deviennent jamais trop gros.

Il arrive quelquefois que par suite d'un accident, les yeux d'un courson ne se développent pas. Il y a alors un vide dans cet endroit qu'il importe de combler pour rétablir l'équilibre de la végétation. On le fait au moyen d'un rameau du courson immédiatement inférieur, le plus rapproché du cep, sur lequel on conservera assez

d'yeux, pour garnir l'espace vide. Ce rameau sera fixé au cep au moyen d'un pleyon, avant l'enfouissement.

Si le bourgeon de prolongement n'a pas la vigueur désirable, on pourra établir le prolongement au moyen d'un rameau à fruit du courson immédiatement inférieur sur lequel on laissera quatre ou cinq yeux. On choisira le rameau le plus apte à prolonger le cep dans la direction qu'il a déjà. La partie du cep, située au dessus de ce courson sera amputée à ras le rameau choisi.

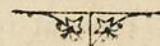
Il résulte donc, dans les deux cas précédents, que de chacun des coursons doublement utilisés, partent deux tronçons de rameaux, dont l'un n'a que deux yeux. A la taille d'automne, se fait également l'enlèvement des bouts secs, et de tout ce qui aurait pu être négligé pendant le cours de l'été.

4ème année et années suivantes.—La 4e année n'apporte aucun changement dans la taille de la vigne, telle que nous l'avons pratiquée l'année précédente. Ce sont également les mêmes soins de surveillance et de propreté qu'il faut lui appliquer. Mais plus elle vieillit, plus il faudra s'efforcer, chaque automne, de rajeunir les coursons afin d'éviter sur les ceps, ces souches noueuses et contournées à travers lesquelles la sève a mille difficultés à circuler. S'il arrivait qu'un courson prit cette forme, on profiterait pour le supprimer, d'une année où un rameau à fruit aurait poussé à la base de ce courson.

Engrais.—Nous avons vu que la vigne n'exigeait pas un terrain bien riche. Il ne s'ensuit pas cependant qu'il ne faille lui appliquer aucune fumure. Il faut au contraire lui en donner de copieuses et de bien appropriées.

(A suivre)

G. REYNAUD.



JARDIN POTAGER

**Nivelage — Défoncement — Labour — Binages —
Sarclages — Arrosement — Pépinière —
Paillage — Repiquages**

On doit niveler le potager avec soin, pour rendre les arrosements moins copieux et plus efficaces. L'eau coule presque toujours sur les planches inclinées, et ne profite pas aux plantes. Lorsque les planches sont horizontales, l'eau s'infiltré au pied des plantes.

Quand un potager a été bien défoncé, et la terre purgée de pierres et de mauvaises herbes, la moitié de la main-d'œuvre est économisée, le travail est des plus faciles et l'activité de la végétation doublée. Un sol défoncé est toujours frais ; il demande moitié moins d'eau que celui qui ne l'est pas ; l'action des engrais est beaucoup plus énergique, parce qu'ils sont dissous plus vite dans un sol meuble et perméable que dans une terre sèche en mottes ; les binages et les sarclages sont moins fréquents et les mauvaises herbes beaucoup plus rares.

Il faut opérer des labours profonds, même quand le sol a été défoncé. Il faut bien se garder de labourer lorsque la terre est trop mouillée, surtout dans les sols argileux. Chaque coup de bêche forme une petite brique, qui acquiert une dureté extrême. La terre forte, labourée trop mouillée, peut rester improductive pendant plusieurs années.

Il faut pratiquer des binages énergiques, surtout dans les sols argileux, et les renouveler quand la terre est battue par les arrosements ou croutée par la sécheresse. Le binage détruit les mauvaises herbes et rend le sol perméable à l'air et aux rosées.

Lorsque la croûte formée à la surface du sol est brisée, l'humidité du fond remonte par l'effet de la capillarité, pendant le jour, et la nuit les rosées pénètrent jusqu'aux racines.

Si on laisse subsister la croûte superficielle, la sécheresse l'augmente et les plantes souffrent énormément.

Il faut sarcler aussitôt que les mauvaises

herbes apparaissent. Les mauvaises herbes vivent au détriment des plantes ; elles absorbent l'engrais qui leur est destiné. Le meilleur temps pour le sarclage est lorsque la terre est humide.

On doit arroser copieusement, c'est-à-dire mouiller la terre à fond, ou s'abstenir complètement. Rien n'est plus pernicieux pour les légumes qu'un arrosage incomplet ; il excite les plantes sans les nourrir, et les expose à tous les accidents.

Si vous avez une quantité d'eau insuffisante, mouillez à fond quatre, cinq ou six planches, et passez à d'autres ensuite. Bien mouillées, elles pourront se passer d'eau pendant huit jours et végèteront énergiquement. Si vous arrosez à moitié vous courez le risque de tout perdre. Dans ce cas, il vaut mieux biner.

Il faut faire les semis et les repiquages en pépinière sur des espaces très restreints afin de leur donner tous les arrosements qui leur sont indispensables. Il suffit d'une heure de soleil, lorsque la terre est sèche, pour faire périr un semis en état de germination : les germes très tendres sont brûlés en un instant.

Le paillage est utile pour toutes les plantes demandant beaucoup d'humidité, surtout pour les fraisiers, les tomates, les laitues.

Il suffit d'une couverture d'un pouce à deux d'épaisseur sur toute la planche, avec du fumier de couche usé ou des composts pour y maintenir constamment la fraîcheur.

On doit faire les repiquages en pépinière dès que les plantes ont quatre feuilles bien développées, et arroser copieusement les jeunes plants, pour les faire végéter promptement. Pour avoir des produits prompts et de bonne qualité, il faut une pépinière de légumes. Les choux, les salades, etc., mis en pépinière lorsqu'ils ont quatre feuilles, pousseront rapidement dans une terre bien pourvue d'humus et toujours maintenue humide, et produiront des pommes grosses et serrées lorsqu'ils seront en place.

La pépinière de légumes doit toujours être pourvue de tout pour remplir les vides et parer aux accidents.

Cercle agricole de Ham Nord, Comté de Wolfe

CHAMP D'EXPERIENCES. — Culture de blé. — 8 parcelles — Chaque parcelle mesure 12 pied x 20 pieds (240 pieds carres)

<p>1 Sans engrais. Parcelle témoin. Rendement en grain : 4 lbs. 3 onces Blé petit et maigre.</p>	<p>5 Chlorure de potassium... 1½ lb. Superphosphate de chaux 6 " Nitrate de soude..... 3 " Rendement : 10 lbs. 3 onces. Blé assez bon.</p>
<p>2 Superphosphate de chaux, 6 lbs. Nitrate de soude..... 3 " Rendement 5 lbs. Blé maigre.</p>	<p>6 Fumier..... 300 lbs. Chlorure de potassium... 1½ lb. Superphosphate de chaux 6 " Nitrate de soude..... 3 " Rendement : 11¾ lbs. Blé de bonne qualité.</p>
<p>3 Chlorure de potassium.. 1½ lb. Nitrate de soude..... 3 " Rendement : 6¾ lbs. Blé maigre.</p>	<p>7 Fumier..... 300 lbs. Chlorure de potassium... 1½ lb. Superphosphate de chaux 6 " Rendement : 11¼ lbs. Blé de bonne qualité.</p>
<p>4 Chlorure de potassium... 1½ lb. Superphosphate de chaux 6 " Rendement : 9¾ lbs. Blé médiocre.</p>	<p>8 Fumier..... 300 lbs. Rendement : 8 lbs. Blé médiocre.</p>

J'ai appliqué les engrais chimiques et fumiers en suivant les instructions de la circulaire officielle. J'ai semé, sur chaque parcelle, le 18 mai 1900, 13 onces de blé, soit en tout 6 1-2 lbs. J'ai inscrit dans chaque parcelle du tableau ci-dessus, le rendement en poids du blé récolté. Le champ d'expériences se compose de terre jaune, sèche, labourée l'automne précédent. Les parcelles 3, 4, 5, 6 et 7 ont mûri 5 ou 6 jours plus tôt que les trois autres. Le blé a souffert de la sécheresse, au printemps, et la veille de la moisson il a rouillé par

tout mais surtout dans les parcelles 1, 2 et 3.—Alfred Labrecque, président du Cercle agricole.

Notes de la Rédaction.—Ce rapport est intéressant et nous montre l'heureuse influence des engrais sur la maturation du grain. Nous y voyons de plus que le sol mis en culture est généralement pauvre, et qu'un engrais complet appuyé par un apport de fumier, en lui rendant toute sa fertilité, l'amène à produire, au lieu de 4 lbs, plus de 11 lbs de grain.

Nos félicitations à M. Alfred Labrecque.